



UN ACCOMPAGNEMENT* COMPLET POUR VOTRE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE PERFORMANTE !

UN ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE



Tout au long du projet
(jusqu'à 3 ans après travaux)

1.



- RÉALISATION D'UN AUDIT COMPLET
- PROPOSITION D'UN PROGRAMME DE TRAVAUX CHIFFRÉ

2.



- CONSULTATION ET RECRUTEMENT DES ENTREPRISES (locales et RGE)

2.



- ACCOMPAGNEMENT AU SUIVI DU CHANTIER

3.



- SUIVI DES CONSOMMATIONS
- ASSISTANCE EN CAS DE LITIGE

UN ACCOMPAGNEMENT FINANCIER



Personnalisé et optimisé
pour chaque projet



- AVANCE DES AIDES ET DU COÛT TOTAL DES TRAVAUX

↓
paiement direct aux entreprises



- ACCÈS DIRECT ET MONTAGE DE L'ÉCOPRÊT À TAUX ZÉRO**



- REMBOURSEMENT À LA FIN DES TRAVAUX



- AIDE AU MONTAGE DES DOSSIERS DE SUBVENTIONS



- CUMULABLE AUX AIDES EN VIGUEUR

Ma Prime Rénov', aides des collectivités, etc.

2 formules* au choix :

Formule
n°1 :

ou

Formule
n°2 :



ACCOMPAGNEMENT
TECHNIQUE

+



ACCOMPAGNEMENT
FINANCIER



ACCOMPAGNEMENT
TECHNIQUE

**POUR TOUS, SANS CONDITIONS
DE REVENUS, NI D'ÂGE !**

*Dispositif payant. Consultez les tarifs sur www.pass-renovation.hautsdefrance.fr/une-solution-personnalisee/

**Exemple pour un éco-prêt à taux zéro distribué par Hauts-de-France Pass Rénovation de 50 000 € sur 240 mois (20 ans) à taux 0% : 240 mensualités de 208,33 €. Taux Annuel Effectif Global fixe de 0%. Montant total dû par l'emprunteur, hors assurance à la charge de l'emprunteur : 50 000 €. Coût total du crédit : 0 €. Sous conditions, selon les limites fixées dans l'offre de crédit.